

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 8 novembre 2024

**Délibération n° 2024-100-1  
Séance du 5 novembre 2024**

-----  
Adhésion à l'Association Francilienne  
des Industries pour l'Étude et la Gestion  
de l'Environnement et de la Sécurité  
(AFINEGE)  
-----

**Le Bureau,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu sa délibération n° 2023-020-1 du 13 juin 2023, approuvant l'adhésion à l'Association Francilienne des Industries pour l'Étude et la Gestion de l'Environnement et de la Sécurité (AFINEGE),

Vu le rapport de présentation en date du 24 octobre 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion à l'Association Francilienne des Industries pour l'Étude et la Gestion de l'Environnement et de la Sécurité (AFINEGE),

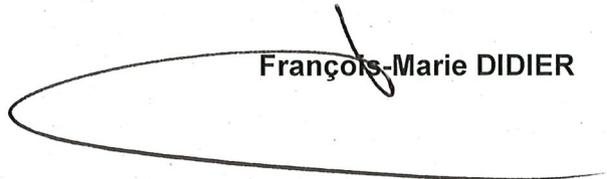
**Après en avoir délibéré**

**Article 1 :** Approuve l'adhésion à l'Association Francilienne des Industries pour l'Étude et la Gestion de l'Environnement et de la Sécurité (AFINEGE), dont le siège social se situe 14 rue de la République 92800 Puteaux, au titre de l'année 2024.

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la cotisation annuelle.

**Article 3 :** Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 2 980 €, sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

**Le Président**

  
François-Marie DIDIER